



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'administration publique**

Le mardi 6 février 2018 — Vol. 44 N° 53

Élection à la présidence

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'administration publique

Le mardi 6 février 2018 — Vol. 44 N° 53

Table des matières

Élection du président, M. Sylvain Rochon

1

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée

M. André Villeneuve

M. Sylvain Rochon

M. Raymond Bernier

M. Pierre Reid

M. Benoit Charette

M. Marc Bourcier

M. Stéphane Bergeron

Le mardi 6 février 2018 — Vol. 44 N° 53

Élection à la présidence

(Dix-huit heures)

Le Président (M. Chagnon) : À l'ordre, s'il vous plaît!

Une voix : À l'ordre!

Le Président (M. Chagnon) : Alors, comme vous le dites, à l'ordre! Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'administration publique ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection de la présidence de sa commission ou de la commission.

Et je vous rappelle que, conformément à l'article 117.5 du règlement, la présidence de cette commission revient à un membre de l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Sylvain Rochon

Alors, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. Oui, M. le député de Berthier.

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. J'aurais, si vous me le permettez, l'insigne honneur de faire une proposition. Donc, conformément aux articles 117.5...

Le Président (M. Chagnon) : Je devrai toutefois décliner.

M. Villeneuve : Ah! vous avez le droit, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon) : Oui. Je le dis d'avance, O.K.?

M. Villeneuve : Donc, conformément aux articles 117.5 et 135 du règlement, je propose que le député de Richelieu ici présent à ma droite soit élu président de la Commission de l'administration publique.

Le Président (M. Chagnon) : Vous êtes sûr?

M. Villeneuve : J'en suis convaincu.

Le Président (M. Chagnon) : O.K. Est-ce que vous acceptez d'être mis en nomination?

M. Rochon : Je l'accepte, M. le Président, maintenant que je comprends que vous n'êtes pas vous-même candidat.

Le Président (M. Chagnon) : Ah non, j'ai décliné, j'ai décliné.

M. Rochon : D'ailleurs, il vous manque une qualité pour ça, vous n'êtes pas un député de l'opposition officielle.

Le Président (M. Chagnon) : Exactement.

M. Rochon : Une qualité... je veux dire une caractéristique.

Le Président (M. Chagnon) : Exactement. Je suis dans une espèce de sphère qui est près des limbes. Je suis, oui, dans un endroit où je suis tout seul.

M. Bernier : Mais un jour, M. le Président, vous allez revenir sur la terre.

Le Président (M. Chagnon) : Oui, voilà.

M. Villeneuve : Tôt ou tard, tout ce qui monte, hein, tout ce qui monte...

Le Président (M. Chagnon) : Et ce qui nous permettrait de vous demander si cette proposition est adoptée par le groupe parlementaire formant le gouvernement.

M. Reid : Pour une raison surtout, c'est la dynastie des Sylvain.

Le Président (M. Chagnon) : Ah! ça, c'est un bon point. Sylvain III.

M. Rochon : Troisième du prénom, troisième du prénom.

Le Président (M. Chagnon) : Troisième du prénom et le deuxième de la circonscription.

M. Rochon : Oui, mais là les téléspectateurs ne comprendront pas, M. le Président, il faut leur expliquer, là.

Le Président (M. Chagnon) : Moi, comme j'ai été le premier président de cette commission-ci, je l'ai fondée, je l'ai négociée avec, à l'époque, Lucien Bouchard, le premier ministre Bouchard. Eh bien, je suis content que...

Une voix : ...

Le Président (M. Chagnon) : Oui, ça a été un peu différent.
Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

M. Charette : Tout à fait, adopté.

Le Président (M. Chagnon) : Et maintenant je vais demander à l'opposition officielle si...

Des voix : ...

Le Président (M. Chagnon) : On l'attendait. Maintenant, est-ce que, de la part du groupe de l'opposition officielle, cette proposition vous agré, M. le député de Saint-Jérôme?

M. Villeneuve : Vous dites oui.

M. Bourcier : Ah! bien, je vais dire oui, fort probablement, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon) : On voit que vous avez déjà été marié, vous.

Des voix : ...

Le Président (M. Chagnon) : Celui qui dit oui comme ça.

M. Villeneuve : M. le Président, n'oubliez jamais que tout ce qui monte redescend, on le sait, on l'a essayé.

Le Président (M. Chagnon) : Oh! aïe! Ça, on va garder ça ici.
Alors, je déclare officiellement que le député de Richelieu est élu président de la Commission de l'administration publique. Je l'en félicite et je lui souhaite la meilleure des chances dans les travaux à venir, parce que c'est une commission extrêmement importante et que je suis toujours de près.

Est-ce que, M. le député de Verchères, vous avez quelque chose à ajouter?

M. Bergeron : Rien du tout, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon) : Bien, voilà.
Alors, je vous remercie, et nous levons l'assemblée.

(Fin de la séance à 18 h 3)